

## Parrainage des réfugiés : soutenir l'élan de générosité

Mario Brisson

Numéro 791, juillet-août 2017

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/85717ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Brisson, M. (2017). Parrainage des réfugiés : soutenir l'élan de générosité. *Relations*, (791), 39–39.

# Parrainage des réfugiés : soutenir l'élan de générosité

**Mario Brisson**

L'auteur est responsable du parrainage des réfugiés au Bureau des Missions jésuites du Québec

**D**epuis le 27 janvier 2017, il n'est plus possible de déposer une demande de parrainage collectif privé au ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) du Québec, et ce, pour une période annoncée d'au moins une année. Cette mesure s'applique aussi bien aux organismes à but non lucratif qui ont une entente-cadre avec le MIDI qu'aux cas de parrainage mixte réalisés par deux garants (une personne physique et une personne morale) ou par un groupe de deux à cinq garants (appelé « groupe de 2-5 ») – ces personnes et ces groupes étant tenus de pourvoir financièrement aux besoins des nouveaux arrivants pour une période d'une année et de faciliter leur intégration sur le plan culturel et social. Cependant, cela ne veut pas dire que le programme de parrainage est suspendu ; le Québec continuera de recevoir des réfugiés de toutes origines durant cette période.

Le but visé, en concertation avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), est de permettre de désengorger les bureaux de visas canadiens à travers le monde. En effet, selon les dernières statistiques, plus de 45 000 réfugiés dont la demande de résidence permanente a été acceptée sont toujours en attente de réinstallation au Canada, dont une dizaine de milliers au Québec. Ainsi, malgré la suspension des demandes de parrainage collectif privé, des centaines de réfugiés qui sont dans cette situation continuent d'affluer en sol québécois, arrivant graduellement chaque jour à l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal.

Si l'arrivée de ces personnes n'est pas aussi médiatisée qu'en 2015 et jusqu'au milieu de 2016, il n'en demeure pas moins que ce flux est appréciable et mobilise les organismes de parrainage de façon importante, sans oublier tous les organismes d'accueil. Il importe de souligner que ce ne sont pas seulement des réfugiés parrainés de manière privée qui arrivent, mais aussi ceux qui sont pris en charge par l'État. Pour donner un ordre de grandeur, on prévoit qu'en 2017, environ 7100 réfugiés arriveront au Québec, dont 4400 parrainés au privé et 2700 pris en charge par l'État. Cette prévision correspond sensiblement aux chiffres de 2016.

La décision des gouvernements fédéral et provincial de suspendre temporairement les demandes de parrainage privé est certainement judicieuse à court terme, permettant ainsi une meilleure gestion de ce programme. Mais elle ne peut être envisagée comme une solution ni à moyen, ni à long terme. Il faudrait plutôt un changement dans le nombre de réfugiés que nous sommes prêts à accueillir et une réduction des délais d'attente dans les différents bureaux de visas canadiens. Les groupes de 2-5 qui ont parrainé des Syriens, par exemple, l'ont

fait parce que les délais leur paraissaient raisonnables, c'est-à-dire moins d'un an d'attente. Au-delà, peu de personnes seraient prêtes à s'engager dans une telle aventure. Il faut soutenir la générosité de la population québécoise dans l'accueil des nouveaux arrivants et non l'éteindre.

Avant, les réfugiés étaient davantage pris en charge par l'État, mais, depuis 2015-2016, il y a une croissance des parrainages privés au Québec, et particulièrement en région. Au Bureau des Missions jésuites, nous avons non seulement réalisé des centaines de parrainages, mais nous avons aussi soutenu des dizaines de paroisses et de groupes de 2-5 dans l'accueil de réfugiés, majoritairement syriens mais aussi irakiens, afghans ou d'origine africaine. Il s'agissait pour nous de les mettre en relation avec des familles de réfugiés de différentes provenances. C'est grâce à nos contacts avec le Service jésuite des réfugiés, un organisme à but non lucratif international, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés et des organisations syriennes de Montréal, de la Syrie et du Liban, notamment, que tout cela a été possible.

On observe un élan de générosité sans pareil et bien des paroisses et des groupes de 2-5 font preuve d'un sens de l'organisation que pourraient envier bien des agences gouvernementales, des entreprises commerciales et des instituts privés. Ces groupes arrivent à s'allier différents partenaires bénévoles qui se mobilisent chacun dans son domaine, permettant ainsi un partage des tâches très efficace. Par exemple, certains accueillent les réfugiés à l'aéroport tandis que d'autres leur trouvent des meubles et un logis ; d'autres encore recueillent des fonds pour les soutenir financièrement, les visitent fréquemment dans leur nouvelle demeure ou les accompagnent dans leurs démarches pour obtenir des soins de santé ou inscrire les enfants à l'école, entre autres. La réussite d'un tel accueil est liée à la proximité même avec les nouveaux arrivants. Cela facilite grandement leur intégration.

À travers ces expériences, un changement de vision s'opère non seulement chez les nouveaux venus, mais aussi chez les personnes qui les accueillent et se sont engagées entièrement dans cette aventure. Les témoignages de gens qui y ont trouvé un souffle de vie sont nombreux. Ils se situent à l'opposé de la peur de l'autre qui, si elle n'est pas vaincue, est source d'hostilité, de mépris et de rejet ; elle est le contraire de tout ce qui apporte la vie.

Je ne dis pas que le parrainage privé, et particulièrement la formation de groupes de 2-5, est la solution exclusive en matière de parrainage des réfugiés. Je suis conscient que cette façon de faire peut contribuer à ce que l'État se désengage, ce qui est loin d'être souhaitable. Mais il y a là certainement une expérience d'un vivre-ensemble profitable à l'épanouissement humain, social, économique et politique de notre société. ☺